

Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES



MIEUX CONNAITRE LA PERSONNE ÂGÉE ET / OU HANDICAPÉE POUR PRÉVENIR LES MALTRAITANCES

Les adultes devenus vulnérables du fait d'une situation de handicap, de pathologies liées à l'avancée en âge peuvent être victime de maltraitances. Celles-ci sont multifformes et naissent souvent au cœur de la relation d'aide.

Souvent, ces maltraitances ne sont pas intentionnelles et peuvent se banaliser au fil du temps.

Cette formation propose ainsi d'acquérir des repères afin d'identifier les situations à risque, de pouvoir les prévenir, le cas échéant d'y répondre et de connaître les principaux recours face à ces situations. Elle permettra également d'acquérir les notions essentielles concernant les situations de dépendance et / ou de perte d'autonomie liées au vieillissement comme au handicap.

Public : Tous professionnels intervenant auprès d'adultes âgés et / ou en situation de handicap ; aidants, bénévoles intervenant auprès de ces publics

Pré-requis : aucun

Objectifs

- Connaître : l'essentiel sur les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences ; l'essentiel sur les différents types de handicap
- Comprendre les impacts du handicap, de la dépendance et de la perte d'autonomie sur l'entourage, sur la personne
- Repérer et identifier les différentes formes de maltraitances
- Comprendre la relation devenue maltraitante ou à risque de le devenir
- Connaître l'organisation de l'action sociale à destination des adultes âgés et/ou handicapés et les principaux outils juridiques

Contenus de la formation

- Représentations de la vieillesse, du handicap
- Éléments clefs sur le vieillissement et le handicap
- Repères sur les notions de vulnérabilité, handicap, dépendance et perte d'autonomie et leur impact sur l'entourage
- Maltraitances : définition, typologie ; la relation d'aide
- Facteurs de risques et signes d'alerte
- Les recours possibles face à une situation de maltraitance
- Les besoins de la personne en situation de dépendance et/ou de perte d'autonomie
- Les dispositifs existants (services, établissements, possibilités de financements) ; éléments juridiques issus de la loi 2002-2)

Méthodologie

Apports théoriques, échanges avec les participants, analyses de situations apportées par les participants et/ ou le formateur
Évaluation au démarrage et en fin de formation.

Intervenant

Sabrina LOISON, chargée de la coordination du centre d'écoute RhôneALMA

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

Dates de la formation : 13 & 20 juin 2018

La formation sera organisée par groupe de 5 personnes minimum à 12 personnes maximum.

Lieu

CRIAS

71 Bat. C, Cours Albert Thomas
69003 LYON
Métro Sans-Souci – Ligne D

Horaires

De 9h00 à 17h00 avec possibilité de déjeuner sur place.

Tarifs

- Pour les établissements contribuant au CRIAS :
306 € pour les deux journées, par stagiaire
- Pour les établissements non contribuant au CRIAS :
340 € pour les deux journées, par stagiaire

Date limite d'inscription

VENDREDI 1ER JUIN 2018

Renseignements auprès de :

Christelle LEBON

c.lebon@criasmieuxvivre.fr

Marjorie DUMAS

m.dumas@criasmieuxvivre.fr

ou

04 72 77 76 22

Bulletin d'inscription à retourner :

formation.conseil@criasmieuxvivre.fr

ou par courrier à l'adresse :

CRIAS

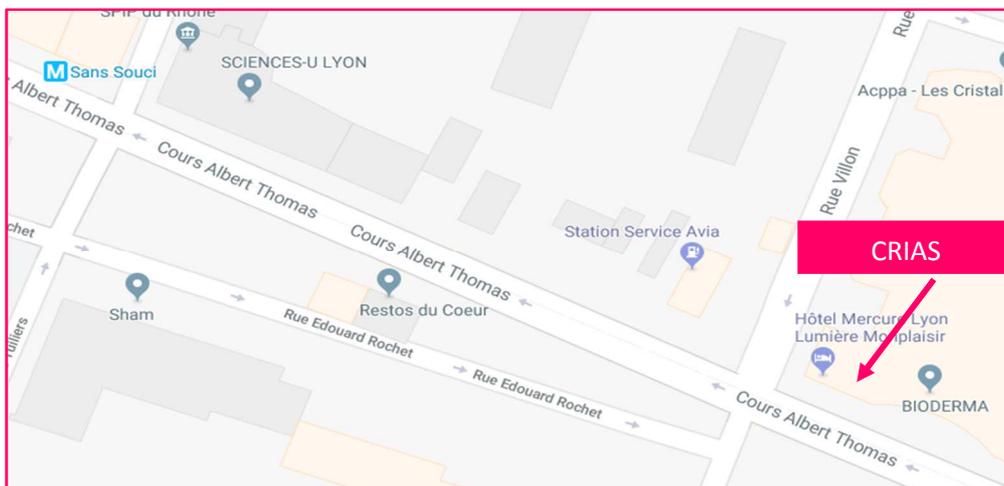
A l'attention du service Formation

71 C Cours Albert Thomas

69003 LYON

SIRET 779 868 702 00043

N°Déclaration d'activité 82 69 12 99 169



BULLETIN D’INSCRIPTION

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Inscription du ou des participants		
NOM	PRENOM	FONCTION

Nom et adresse de l’organisme gestionnaire ou de l’établissement

.....

.....

Adresse de facturation (si différente)

.....

.....

Coordonnées

Personne à contacter :

Tél. Email :

Droits d’inscription

MIEUX CONNAITRE LA PERSONNE ÂGÉE ET / OU HANDICAPÉE POUR PRÉVENIR LES MALTRAITANCES

	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT NON ADHERENT			
2 journées	340 €		
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT ADHERENT			
2 journées	306 €		

Paiement après réception de la facture du CRIAS

Date et signature

Cachet de l’organisme